

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu Mairie, Salle du Conseil Municipal, le

jeudi 24 septembre 2026 à 18:30

L'ordre du jour sera le suivant :

- Délégations
- 01 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 juillet 2026
- 02 - Installation d'un nouveau membre du Conseil Municipal
- 03 - Création des commissions, GT municipaux facultatifs et institution du BM pour la durée du mandat, nomination des membres et établissement du règlement – Modification
- 04 - Désignation des délégués du Conseil Municipal au Comité Syndical du SIVUIS du secteur de REMIREMONT – Modification
- 05 - Désignation du correspondant « incendie et secours » - Modification
- 06 - Règlement intérieur du Conseil Municipal 2026-2032 - Modification
- 07 - Adaptations du bail de chasse et de différents modèles de contrats suite aux résultats du contrôle PEFC
- 08 - Affouages – Règlement et fixation des tarifs pour 2027 et 2028
- 09 - État d'assiette des coupes de bois pour 2027
- 10 - Autorisation à donner au Maire en vue de la signature d'une convention de mandat de facturation des bois par l'ONF
- 11 - Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 12 - Vote du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation pour 2027
- 13 - Incendies estivaux - Solidarité en faveur des Communes sinistrées via l'Association des Maires de France
- 14 - Subvention exceptionnelle au profit de l'association « Men of Texas » dans le cadre de sa participation aux festivités de Noiregoux
- 15 - Gestion des animaux errants - Subvention exceptionnelle au profit de l'association « chats sans famille »
- 16 - Adhésions au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC) dans le département des Vosges
- 17 - Avenant n°6 au marché ENGIE-COFELY d'exploitation des installations thermiques de la Commune
- 18 - Autorisation à donner au Maire en vue de la signature d'une « convention Cadre unique » relative aux missions facultatives du CDG88
- 19 - Conventions de participation relatives à la PSC des agents communaux – Santé et Prévoyance - Opportunité de se joindre aux procédures du CDG88 pour la période 2027-2032
- 20 - Transformation de poste et adaptation du tableau des effectifs du personnel communal suite à avancement de grade
- 21 - Règlement intérieur des services communaux – Modifications
- 22 - Mise en place d'un plan « canicule » au sein des services communaux
- 23 - Règlement de formation des services communaux
- 24 - Adoption du plan de formation 2026

Question(s) diverse(s) :